



**CoMET-BFC** (Association Loi 1901)  
7 rue Albert Thomas 25000 BESANCON  
Tél. : 03.81.84.54.47 | Email : [contact@comet-bfc.fr](mailto:contact@comet-bfc.fr)

N° Siret : 441 288 651 000 33 | N° de déclaration d'activité : 43 25 02656 25  
N° de référence ODPIC : 4156 | Certification Qualiopi 56250646-2

## **Programme de formation :**

### **Formation fondamentale en ETP : Dispenser l'éducation thérapeutique du patient**

(conforme à l'Arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient, modifié par les Arrêtés du 31 mai 2013 et du 30 décembre 2020 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient)

**Public :** Professionnels de santé en lien avec des personnes atteintes de maladies chroniques ou représentants d'usagers de Bourgogne Franche-Comté.

**Pré-requis nécessaire pour suivre la formation :** Aucun

**Nature de la formation :** Adaptation et développement des compétences (article 6313-3 du Code du travail).

**Durée :** 6 jours ; 42 heures en présentiel

**Formateurs :** deux formatrices de la CoMET-BFC, professionnelles du sanitaire et/ou du social, spécialisées en ETP

- Alice GUILLAUME, assistante sociale, formatrice spécialisée en ETP
- Pauline GUILLAUME, diététicienne, formatrice spécialisée en ETP
- Estelle MONTRICHARD, diététicienne, formatrice spécialisée en ETP
- Martine PASSERI-DUCHANOY, infirmière, formatrice spécialisée en ETP

A titre exceptionnel, il pourra être fait appel à un(e) prestataire externe qualifié(e).

### **Modalités d'évaluation de la formation :**

La formation fera l'objet d'une autoévaluation des acquis et d'une évaluation de la satisfaction des participants, ainsi que d'un pré-test et d'un post-test.

Toutes ces évaluations ont pour objectif de réajuster les apports et/ou les animations, afin de les adapter au groupe.

### **Modalités de validation de la formation :**

Les stagiaires doivent participer à l'intégralité des 42 heures de formation en présentiel, d'une même session de 6 jours. Il n'est pas possible de rattraper une demie, une ou plusieurs journée(s) de formation sur une autre session. En cas d'absence supérieure ou égale à 2 heures, la formation ne pourra pas être validée.

En cas d'absence d'une durée inférieure à 2 heures, un travail individuel, compensatoire des contenus manqués en présentiel, devra être fourni par le participant selon les consignes transmises par la coordinatrice de la CoMET-BFC.

### **Méthode et moyens pédagogiques :**

- Techniques pédagogiques réflexives favorisant : la participation active, les échanges, le travail en sous-groupes, les exercices pratiques de mises en situations, la réflexion de chacun.
- Outils pédagogiques : diaporama Powerpoint®, films, vidéos, photolangage©, métaplan, étude de cas concrets, jeux de rôles, simulation.

### **Moyens techniques :**

- 2 salles de formation pouvant accueillir au moins 18 personnes,
- Vidéoprojecteur,
- Ordinateur,
- Enceinte(s) audio,
- Paperboard.

## **Objectifs de la formation :**

Conformément à l'Annexe 1 de l'Arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient, modifié par les Arrêtés du 31 mai 2013 et du 30 décembre 2020 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient, à l'issue de la formation, les participants seront en capacités de :

- Créer un climat favorable à l'ETP
- Analyser avec le patient, sa situation, ses pratiques de santé et convenir de ses besoins en ETP
- S'accorder, avec le patient et son entourage, sur les ressources nécessaires pour s'engager dans un projet et construire avec lui un plan d'action
- Se coordonner avec les différents acteurs de la démarche d'ETP pour déployer les activités
- Mettre en œuvre le plan d'action avec le patient et son entourage
- Co-évaluer avec le patient les pratiques et les résultats de la démarche d'ETP

## **Contenu de la formation :**

<b>Module 1</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Définir l'éducation thérapeutique du patient et ses finalités.</li><li>- Expliquer les étapes de la démarche éducative utilisée en ETP.</li><li>- Mobiliser à bon escient chacune des différentes postures : informer – conseiller et éduquer.</li><li>- Expliquer l'évolution historique et réglementaire de l'éducation thérapeutique du patient.</li><li>- Valoriser les liens entre l'ETP et les impacts de la maladie chronique sur les différentes sphères de la vie de la personne.</li><li>- Mettre en œuvre les conditions favorables à la rencontre entre praticien en ETP et personne malade.</li><li>- Utiliser les différentes techniques de communication adaptées à la relation thérapeutique.</li></ul>
<b>Module 2</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Décrire les attitudes à adopter pour développer la relation soignant-éducateur – patient-apprenant</li><li>- Utiliser les techniques de communication de base pour conduire un entretien centré sur l'autre</li><li>- Expliquer les 5 dimensions du bilan éducatif partagé, à explorer avec le patient pour l'aider à prendre soin de lui</li><li>- Convenir avec la personne des compétences d'auto-soins et/ou psychosociales à développer ou renforcer dans le cadre d'une démarche en ETP</li></ul>
<b>Module 3</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Repérer les étapes du changement chez un patient, son ambivalence ainsi que les possibles résistances</li><li>- Conduire un bilan éducatif partagé en utilisant les compétences relationnelles de base (attitudes et techniques)</li><li>- Convenir avec un patient de priorités d'apprentissage personnalisées</li><li>- Formuler des objectifs de qualité : Spécifiques, Mesurables, Adaptés, Réalistes et Temporalisés (SMART)</li></ul>
<b>Module 4</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Concevoir une séquence pédagogique s'intégrant au sein d'une séance éducative</li><li>- Co-animer en groupe une séquence pédagogique</li><li>- Utiliser différentes méthodes pédagogiques, participatives ou actives</li></ul>
<b>Module 5</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Construire un guide d'entretien à visée évaluative des compétences développées par le patient</li><li>- Conduire un entretien individuel d'évaluation finale en ETP</li><li>- Convenir avec la personne des compétences restant à développer dans le cadre d'un suivi éducatif</li></ul>
<b>Module 6</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Distinguer la pratique d'ETP sous différentes approches : intégrée aux soins, en « actions éducatives ciblées », structurée en programme, avec le partenariat-patients, par l'utilisation des outils numériques</li><li>- Identifier les outils et démarches en vigueur en Bourgogne Franche-Comté en regard de l'ETP et de son financement : cahier des charges national programme ETP, dossier de déclaration de l'ARS-BFC, ACI, crédits STARTER, ...</li></ul>